



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU LUNDI 11 MARS 2024

---

Début de séance : 19h31

Fin de séance : 20h01

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Maire.

- **26 élus présents** : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; CARÉRIC Mélanie ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane ; LE MAREC Jean-Luc

**Absents excusés :**

- LE GOUEFF Viviane
- TASSÉ Damien
- HADDAOUI Sarah

**SECRETAIRE DE SEANCE :** COLOMBET Mylène

**Date de convocation du Conseil municipal :** le 23 février 2024

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie  
aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet  
à l'adresse suivante : <https://www.pluvigner.fr/deliberations-du-conseil-municipal/>**

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2024_02_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne Mylène COLOMBET comme secrétaire de 29 POUR
N° DEL2024_02_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 01/02/2024 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 29 POUR
N° DEL2024_02_03 VOTE	Urbanisme I. 1. : Retrait de la délibération DEL2023_07_24 du 16 novembre 2023 : Le conseil municipal approuve le retrait de la délibération DEL2023_07_24 du 16 novembre 2023. 29 POUR
N° DEL2024_02_04 VOTE	Urbanisme I. 2. : Acquisition de la parcelle YE 380 en vue de la construction d'une gendarmerie ou de la constitution d'une réserve foncière pour réaliser des logements : Le conseil municipal valide cette acquisition pour un montant de 736 785 €. 28 POUR - 1 CONTRE

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 19 mars 2024,

Le Maire,  
Diane HINGRAY

Le secrétaire,  
Mylène COLOMBET